



ASSEMBLEE CONSTITUANTE
DU CANTON DE VAUD
SECRETARIAT

Place du château 6 - 1014 Lausanne
Tél. 021/ 316 41 58 - Fax 021/ 316 41 50

**A l'attention des membres
de l'Assemblée constituante**

Réf. : OG/19990827

Lausanne, le 27 août 1999

Mesdames les constituant.es,
Messieurs les constituants,

Ce courrier a pour objet de vous donner, de manière définitive, le programme de la rentrée de l'Assemblée constituante.

Vendredi 3 septembre 1999, de 8h00 à 17h30, Université de Lausanne, BFSH2, auditoire 1129 (même endroit que le 30 juin) : journée de réflexion de l'Assemblée constituante.

Cette journée débutera par une brève introduction et sera suivie de la répartition des constituant.e.s dans les différents groupes de travail.

Pour la préparation de cette répartition des constituants, qui aura lieu par tirage au sort, il est important que le secrétariat puisse connaître à l'avance le nombre exact des participant.e.s. Je vous propose donc de reconduire la procédure mise en œuvre pour la cérémonie d'installation de Payerne, à savoir excuse écrite (poste, fax ou email), et, pour les empêchements de dernière minute, appel sur mon natel (079/319 30 93).

Vendredi 10 septembre 1999, de 14h00 à 17h00, Université de Lausanne, école de pharmacie, auditoire C : demi-journée de formation.

La participation à cette formation est facultative. M. Jean-François Leuba évoquera les «us et les coulisses parlementaires» puis M. le Professeur Etienne Grisel, titulaire de la chaire de droit constitutionnel de l'Université de Lausanne, définira ce qu'est une Constitution cantonale puis traitera de son champ d'application. Une partie de la séance sera réservée à toutes vos questions précises et interrogations générales. Un jeton de présence sera donné aux participants à cette demi-journée.

Vendredi 1 octobre 1999, de 9h00 à 17h00, Université de Lausanne, école de pharmacie, auditoire C : séance plénière de l'Assemblée constituante et première séance des commissions thématiques.

./.

Ordre du jour

1. Communications du Comité provisoire.
2. Rapport du Comité provisoire sur la vérification des titres d'éligibilité du remplaçant de M. Jacques Delaporte, démissionnaire.
3. Promesse d'engagement du remplaçant de M. Jacques Delaporte.
4. Election de la Présidence au scrutin individuel.
5. Election des autres membres du Comité au scrutin de liste.
6. Rapport du Comité provisoire sur la répartition des constituant-e-s dans les 6 commissions thématiques.
7. Désignation des commissions thématiques.

Suspension de la séance plénière.

Séance des 6 commissions thématiques.

- a) Election du président et du vice-président.
- b) Désignation des représentants à la commission de structure et de coordination.
- a) Planification des travaux.

Reprise de la séance plénière.

3. Rapports des commissions thématiques (président, vice-président, délégués à la commission de structure et de coordination, planification des travaux).
4. Désignation de la commission de structure et de coordination.
5. Divers

Rappel : Les groupes politiques ont jusqu'au mercredi 15 septembre pour faire connaître leurs candidats au Comité ainsi qu'aux différentes commissions thématiques selon la clé de répartition du courrier du 21 juillet 1999.

En espérant, en tant que citoyen, que vous nous rédigez une belle Constitution qui, je n'en doute pas, ne manquera pas d'audace, je vous prie d'accepter, Mesdames les constituantes, Messieurs les constituants, mes salutations les meilleures.

Secrétariat de l'Assemblée constituante

Olivier Guye

Annexes : Procès-verbal des séances du 14 avril, 23 juin et 30 juin 1999.
Bulletin de la séance du 14 avril 1999.
Règlement interne de l'Assemblée constituante.
Plan du site de Dorigny.